

DOSSIER DE CANDIDATURE - SECTION LCE ANGLAIS
CLASSE DE 4^o
Rentrée scolaire 2023-2024



Nous avons le plaisir de vous présenter la **Section LCE (Langues et Cultures Européennes) Anglais** pour la rentrée scolaire 2023-2024 :

Il s'agit d'élèves de 4^{ème} qui ont 3h d'anglais au sein de leur classe (horaires officiels) et qui se retrouvent une fois par semaine pour bénéficier d'une heure supplémentaire en petit effectif, ayant pour objectifs :

- De renforcer et approfondir ses bases linguistiques (développer son vocabulaire, améliorer sa syntaxe, gagner en aisance à l'oral comme à l'écrit, développer ses capacités de communication en anglais et acquérir une fluidité orale).
- D'acquérir une connaissance plus approfondie de la culture des pays anglophones et s'ouvrir sur le monde extérieur.
- De susciter l'ambition d'une continuité d'apprentissage en sollicitant par exemple une section européenne ou internationale au lycée.

Profil des élèves :

- Des élèves motivés, curieux, volontaires, qui aiment et osent parler anglais.
- Des élèves qui n'ont pas de difficultés majeures dans d'autres matières sachant qu'ils devront s'investir une heure par semaine en plus dans cette option.

Fonctionnement pédagogique :

- Cette section (environ 44 élèves) est ouverte aux élèves de 4^{èmes} classiques. Les élèves de la section LCE sont répartis sur plusieurs classes et se retrouvent une fois par semaine pour bénéficier d'une heure supplémentaire d'anglais. Ils apprennent à travailler en groupe, s'entraînent à préparer et présenter un projet à l'oral tout en approfondissant leurs connaissances linguistiques et culturelles et en pratiquant la langue de façon intensive.

Valorisation de l'option dans le parcours scolaire :

- En 3^{ème}, l'option LCE est valorisée lors de la validation des compétences du socle commun. Cela permet à l'élève d'acquérir jusqu'à 20 points en plus au

Diplôme National du Brevet lorsqu'il présente à l'oral et en anglais, un des projets réalisés pendant ses années de LCE.

Comment postuler :

- Après avoir coché l'option sur la fiche de dialogue en classe de 5eme, et en fonction de l'avis donné par le conseil de classe, il faut :

Pour les élèves déjà à Rambaud cette année :

- Envoyer au professeur d'anglais de votre enfant via la messagerie Ecole Directe avant le **VENDREDI 5 MAI 2023** :
 - 1) Une lettre de motivation de l'élève en français.
 - 2) Une lettre de motivation des parents en français.
 - 3) Une capsule vidéo n'excédant pas 1 minute dans laquelle l'élève s'exprime en anglais pour se présenter, parler de ses goûts et dire pourquoi il veut intégrer cette section.

Pour les élèves extérieurs à Rambaud :

- Même procédure mais envoyer également les bulletins des deux premiers trimestres. A envoyer au secrétariat du collège m.seillan@rambaud33.com avant le **VENDREDI 5 MAI 2023**.
- La commission d'affectation se chargera d'étudier l'acceptation dans la section LCE selon le nombre de demandes qu'elle recevra et les résultats scolaires de l'élève. Sa décision est souveraine et ne pourra pas être contestée.

Tout dossier reçu après le VENDREDI 5 MAI 2023, 18 heures sera refusé. Aucune dérogation ne sera acceptée.

L'Equipe d'anglais
Mmes Da Silva, Dulong, Veyries, Zago

Le chef d'établissement,
Mr Vilbois

